



KONICA MINOLTA

**CONTRAT KONICA MINOLTA
GLOBAL SERVICES**

Contrat n°2021328913

Responsable du compte client : FADHLOUNE SOFIANE



1. CONDITIONS PARTICULIÈRES

1.1- DÉSIGNATION DES PARTIES

Entre, le Client,

Entité facturée des produits (1) :

SIREN : 218000099

Raison Sociale : MAIRIE D AILLY SUR NOYE

Complément :

Adresse : RUE SAINT MARTIN

Code Postal : 80250

Ville : AILLY SUR NOYE

Boîte Postale :

Entité facturée du contrat de maintenance des produits (2) :

SIREN : 218000099

Raison Sociale : MAIRIE D AILLY SUR NOYE

Complément :

Adresse : RUE SAINT MARTIN

Code Postal : 80250

Ville : AILLY SUR NOYE

Boîte Postale :

Entités destinataires des livraisons et contacts :

Liste en annexe

Et KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS FRANCE,

Siège social

365, Route de Saint Germain - 78420 CARRIERES SUR SEINE

Web : www.konicaminolta.fr

S.A.S au capital de 46 290 375 € - RCS Versailles B 302 695 614 - APE 4666Z - TVA FR 14 302 695 614

RELATION CLIENT

0825 120 123
S.A.S au capital de 46 290 375 € - RCS Versailles B 302 695 614 - APE 4666Z - TVA FR 14 302 695 614

CONTRAT DE LOCATION KONICA MINOLTA

1.2 - DESIGNATION DES PRODUITS ET TARIFICATION

N°	TYPE	DESIGNATION ou N° d'équipement et compteurs si produit déjà en place	Quantité	Financé	LOYER TRIMESTRIEL
1	In Situ	Anciens Modeles Couleur SEG 4 (N° 1820642552) - Compteur N&B : 372 401 Compteur Couleur : 250 935 - 9960FSC454A Configuration de base C454	1	X	29,04 €
2	Neuf	Business hub C650i - 9960FS539SDRU Module de finition externe FS539SD + Unité relais RU513 - AAV5WY9 Magasin 1 x 2500 feuilles PC416 - 9960FDMESD1 Livraison/installation MFP N&B/Coul A3/4/1 eq - 9960FDPORGEB1 Portage par étage (B1) - 9960FSC650IA Configuration de base C650i	1 1 1 1 1	X X X X X	534,26 €
Loyer trimestriel total H.T.					€ 563,30
T.V.A (20%)					€ 112,66
Loyer trimestriel total T.T.C					€ 675,96

WORKPLACE HUB, ABONNEMENTS & SOLUTIONS SaaS	PRIX UNITAIRE H.T.	QUANTITE	TOTAL PRIX H.T.	DUREE	PERIODICITE DE FACTURATION
---	--------------------	----------	-----------------	-------	----------------------------

FORFAITS UNITAIRES HORS TAXES FACTURÉS	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
--	---------	-------------	--------

Gestion des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

- KMBSF assure la reprise des DEEE et leur valorisation en facturant le Client au tarif en vigueur lorsque le poids des déchets est inférieur à 500 kg. Au-dessus de ce seuil, la collecte et la valorisation sont prises en charge par KMBSF.
- KMBSF transfère la reprise et la valorisation au Client, qui souhaiterait assurer l'opération de collecte et de valorisation par ses soins

1.3 - CONDITIONS DE FACTURATION ET MODE DE REGLEMENT DES PRODUITS

Facturation

Type de contrat : Location
Périodicité de facturation des loyers : trimestrielle

Durée irrévocable du contrat (hors Solutions externalisées) : 63 mois
Terme du paiement : A échoir

Mode de règlement

Mandat administratif

1.4 - CONTRAT DE MAINTENANCE

1.4.1 - Maintenance Produits

Produit	Nombre de pages engagées mensuellement	Pages monochrome		Pages couleur		Excléo
		Montant mensuel forfaitaire minimum, incluant le nb de pages engagées	Prix à la page ou prix à la page sup. si engagement	Nombre de pages engagées mensuellement	Montant mensuel forfaitaire minimum, incluant le nb de pages engagées	
1 Anciens Modeles Couleur SEG 4 (N° 1820642552)			0,00400 €HT			0,04000 €HT
2 Business hub C650i			0,00290 €HT			0,02900 €HT 0,00€HT

1.4.2 - Maintenance Imprimantes, Fax et Logiciels

Produit	Quantité	Désignation	Montants	Durée
---------	----------	-------------	----------	-------

1.4.3 - Choix du type de connexion

Pour chaque produit compatible, un des sept choix de connexion ci-dessous doit être coché :

Produit	Quantité	SBE	ARCHANGE				Printfleet	Pas de connexion
			Webdav	Email Simplex	Fax	Modem GPRS		
Business hub C650i	1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anciens Modeles Couleur SEG 4 (N° 1820642552)	1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Attention : Pour la gamme A4 compatible Archange, seule la connexion WebDAV est disponible et pour la gamme Production Printing, la connexion Fax n'est pas disponible.

Si la case "Pas de connexion" est cochée, cela signifie que le service Archange ne pourra être assuré. La connexion permet, entre autres, la remontée automatique des compteurs des Produits.

Il est de la responsabilité du client de rendre le relevé des compteurs via ces connexions accessible.

1.5 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT DE LA MAINTENANCE

Conditions de facturation

Mode de paiement : Mandat administratif

Périodicité de facturation et de relevé compteurs : trimestrielle

Durée du contrat : 63 mois

Terme du paiement : A échoir

Conditions de règlement

Modalités de règlement : MANDAT ADMINISTRATIF 30 JOURS DATE DE FACTURE

1.6 - INDEMNITES DE RESILIATION D'ANCIENS CONTRATS, REPRISE D'ANCIENS PRODUITS ET GRATUITES

1.6.1 Enlèvement d'anciens produits

Marque	Modèle	Numéro d'équipement	Motif d'enlèvement
--------	--------	---------------------	--------------------

En cas de reprise de matériel sans valorisation de celui-ci, le Client transfère la propriété dudit matériel par le présent contrat.

1.7 - AUTRES DISPOSITIONS ET EVENTUELLES DEROGATIONS AUX CONDITIONS GENERALES

Non applicable

1.8 - COMMUNICATION

Le Client autorise Konica Minolta à le citer en tant que Client Konica Minolta à titre gracieux, pour toute communication interne ou externe.

1.9 - DONNEES PERSONNELLES

1.9.1 Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le Client sous traite les opérations de traitement de données personnelles dont il est responsable, auprès de KMBSF qui peut également être, à défaut d'instruction du Client, amenée à effectuer des opérations de traitement de données personnelles en qualité de responsable de traitement.

Les Parties déterminent à l'annexe intitulée « Description des traitements de données personnelles » au présent contrat, les finalités du traitement, la nature des traitements, les personnes concernées, les données traitées, les destinataires des données, le transfert des données et la durée de conservation des données. Conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, les données personnelles sont uniquement utilisées par KMBSF pour répondre à toute question et fournir des renseignements supplémentaires pour l'exécution du présent contrat. Ces données sont destinées aux services commerciaux et administratifs en charge de la gestion de la relation client. Le Client est informé que les données personnelles pourront être transmises, dans l'Union Européenne, à des sous-traitants de KMBSF pour l'exécution de tâches se rapportant directement aux finalités décrites à l'annexe précitée et aux sociétés du groupe KONICA MINOLTA en cas de mise en commun de moyens notamment informatiques mais qu'elles ne seront pas cédées à d'autres tiers.

1.9.2 Le Client accepte que les données personnelles traitées dans le cadre de l'exécution du présent contrat soient destinées au service marketing et commercial à des fins de prospection, pour recevoir, par tous moyens, des informations sur les activités de KMBSF, des présentations de produits et des invitations à des événements. Le Client dispose d'un droit d'opposition pour ces finalités au moyen d'un lien de désabonnement intégré dans toutes les communications qui lui seront adressées par KMBSF ou en écrivant à l'adresse rgpd@konicaminolta.fr <<mailto:rgpd@konicaminolta.fr>>. Le Client fait son affaire personnelle de porter à la connaissance des salariés que des données personnelles peuvent être collectées par KMBSF. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles en vigueur, le salarié dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit de limitation du traitement et d'un droit d'opposition. Le salarié dispose également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt, conformément aux exigences du cadre juridique applicable. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier électronique à l'adresse rgpd@konicaminolta.fr <<mailto:rgpd@konicaminolta.fr>>. En cas de réclamation portant sur ses droits, le salarié peut saisir le Délégué à la protection des données personnelles de KMBSF à l'adresse suivante rgpd@konicaminolta.fr <<mailto:rgpd@konicaminolta.fr>>. Le salarié a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Le Client accepte que les données personnelles puissent être transmises, dans l'Union Européenne, à des partenaires de KMBSF à des fins de prospection commerciale.

1.9.3 Pour les finalités indiquées aux articles 1.9.1 et 1.9.2., conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et, si la technique le permet, de portabilité relativement à l'ensemble des données personnelles. Ces droits ainsi que toutes questions peuvent être exercés par mail à l'adresse suivante rgpd@konicaminolta.fr ou par courrier à l'adresse suivante « DPCM / KONICA MINOLTA - 365 route de Saint Germain - 78420 Carrières sur Seine » accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé. Le DPO Europe du Groupe KONICA MINOLTA est Madame Frederike REHKER. Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle en charge du respect de la réglementation sur la protection des données personnelles sise 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

1.9.4 Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales du présent contrat relatives à la protection des données personnelles (article 2.1.17) figurant sur le site internet de KMBSF, www.konicaminolta.fr, à l'onglet « CONDITIONS GENERALES ». Le Client peut également y consulter des informations relatives à la Politique de protection des données personnelles aux onglets « PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES » et « POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ».

1.10 - LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE CLIENT

Afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, notamment du Code Monétaire et Financier, sur la connaissance des clients et la prévention du blanchissement de capitaux, Konica Minolta Business Solutions France est tenue de disposer de certains documents concernant le Client en tant que bénéficiaire d'un financement locatif.

C'est pourquoi, le Client s'engage à communiquer à Konica Minolta Business Solutions France, dans les meilleurs délais, les documents nécessaires à l'exécution du présent contrat dont la liste figure en annexe au présent contrat.

Pour cela, Konica Minolta Business Solutions France met à la disposition du Client un portail sécurisé pour déposer ces documents dont l'adresse est : <http://leasedesk.konicaminolta.fr> avec des codes d'accès qui lui seront transmis (s'il ne possède pas encore de compte) par email à l'adresse suivante direction@aillysurmoye.fr. Dès la première connexion, le Client aura la possibilité de modifier son mot de passe afin d'en être le seul détenteur.

Le Client peut également adresser ces documents à Konica Minolta Business Solutions France par voie postale.

A défaut de réception des documents dans un délai de soixante (60) jours à compter de la signature du présent contrat, Konica Minolta Business Solutions France se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent contrat.

1.11 - CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AU PRESENT CONTRAT

Seules parmi les conditions générales listées ci-dessous, celles cochées dans la colonne de droite sont applicables au présent Contrat.

ARTICLES CONCERNES	
2.1 Conditions générales communes	✓
2.2 Conditions générales spécifiques à la vente des produits	
2.3 Conditions générales spécifiques à la location des produits	✓
2.4 Conditions générales spécifiques à la maintenance des produits	✓
2.5 Conditions générales spécifiques à la sous licence des logiciels	✓
2.6 Conditions générales spécifiques à la maintenance des logiciels	✓
2.7 Conditions générales spécifiques aux logiciels de stockage externalisé des données	✓
2.8 Conditions générales spécifiques au contrat de Service Box Evolution	
2.9 Conditions générales spécifiques au contrat de maintenance informatique	
2.10 Conditions générales spécifiques au contrat d'assistance utilisateur	
2.11 Conditions générales spécifiques à la prestation de sauvegarde externalisée	
2.12 Conditions générales spécifiques au contrat Cloud	
2.13 Conditions générales spécifiques aux services de fax externalisés en mode Cloud	
2.14 Conditions générales spécifiques aux services de coffre-fort électronique et de copie numérique fiable et de signature électronique	✓
2.15 Conditions générales spécifiques au Work Place Hub	
2.16 Conditions générales spécifiques aux Packs Services	
2.17 Conditions générales spécifiques aux prestations de services logicielles et/ou d'infrastructure hardware	
2.18 Conditions générales spécifiques au contrat de services de sécurité informatique	
2.19 Conditions générales spécifiques au contrat d'hébergement dédié	
2.20 Conditions générales spécifiques à la formation KAMPUS	
2.21 Conditions générales spécifiques au contrat de régie	
2.22 Conditions générales spécifiques au système de vidéo-solutions-services	
2.23 Conditions générales spécifiques à la maintenance du système de vidéo-solutions-services	








LE CLIENT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CONDITIONS GENERALES COMMUNES ET SPECIFIQUES COCHEES DANS LE TABLEAU DE L'ARTICLE 1.11 CI-DESSUS ET CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET KONICA MINOLTA FRANCE (<https://www.konicaminolta.fr/fr-fr/support/conditions-generales>) VERSION DU 15/09/2021 DONT LA CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE.

Madame/Monsieur Pienne DURAND déclare sur l'honneur avoir qualité pour engager la

Société Commune d'Ailly-sur-Oise en sa qualité de maire

Fait en 2 exemplaires à : Ailly-sur-Oise

Le : 26/10/2021

Pour le client facturé des produits (1)	Pour le client facturé du contrat de maintenance (2)	Pour KONICA MINOLTA
Nom : <u>DURAND Pienne</u>	Nom : <u>DURAND Pienne</u>	Nom : <u>S. FADU Wena</u>
Fonction : <u>maire</u>	Fonction : <u>maire</u>	Fonction : <u>FC</u>
Email : <u>maire@aillysuroise.fr</u>	Email : <u>maire@aillysuroise.fr</u>	
Signature 	Signature 	Signature 
Cachet du client 	Cachet du client 	Cachet KONICA MINOLTA KONICA MINOLTA BS DR Normandie - Picardie Pôle Jules Verne 8 allée du Nautilus - 80440 GL... Tél. 03 22 68 42 87 - Fax 03 22 66 4...

ANNEXE DES ENTITES DESTINATAIRES DES LIVRAISONS ET/OU DE MAINTENANCE INFORMATIQUE
ET DES CONTACTS

Contact de facturation des produits

Contact principal : DENIVET Grégor
Téléphone : 0322417171
Email : direction@aillysurnoye.fr
Service :

Contact de facturation de la maintenance

Contact principal : DENIVET Grégor
Téléphone : 0322417171
Email : direction@aillysurnoye.fr
Service :

Entité destinataire de livraison n° 1

- 1 Anciens Modeles Couleur SEG 4 - 1820642552

SIREN : 218000099
Raison sociale : MAIRIE D AILLY SUR NOYE
Complément :
Adresse : RUE SAINT MARTIN
Code Postal : 80250 **Ville :** AILLY SUR NOYE
Horaires d'ouverture : 9h00 17h00
Service/Bureau : accueille
Etage : -

Contact principal : DENIVET Grégor
Téléphone : 0322417171
Email : direction@aillysurnoye.fr
Service : accueille

Entité destinataire de livraison n° 2

- 1 Business hub C650I -

SIREN : 218000099
Raison sociale : MAIRIE D AILLY SUR NOYE
Complément :
Adresse : RUE SAINT MARTIN
Code Postal : 80250 **Ville :** AILLY SUR NOYE
Horaires d'ouverture : 9h00 17h00
Service/Bureau : accueille
Etage : -

Contact principal : DENIVET Grégor
Téléphone : 0322417171
Email : direction@aillysurnoye.fr
Service : accueille

ANNEXE DESCRIPTION TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le Client sous traite les opérations de traitement de données personnelles (ci-après « DP ») dont il est responsable auprès de KMBSF qui peut également être, à défaut d'instruction du Client, amenée à effectuer des opérations de traitement de données personnelles en qualité de responsable de traitement.

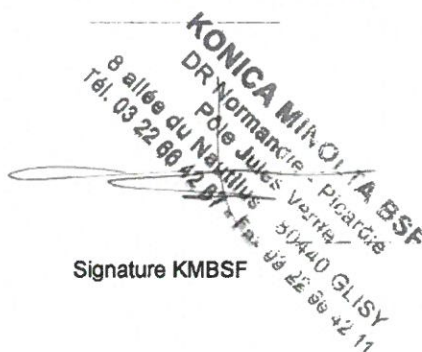
Le traitement sous-traité a les caractéristiques suivantes déterminées par le Client en qualité de Responsable de traitement :

THEME	DESCRIPTION
Finalités	<p>Les traitements de données personnelles sont réalisés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude de faisabilité technique, informatique et financière du dossier - étude des besoins du Client - rédaction et exécution du présent contrat (conformité, livraison, installation, maintenance, supervision à distance, recouvrement des créances, formation) - gestion de la relation contractuelle (enquêtes de satisfaction, réclamations) - si autres, ajouter ici :
Nature - Catégorie de traitement des données	<p>Collecte, réception, conservation stockage, numérisation, archivage, communication, consultation, organisation, interconnexion, effacement, destruction et tout traitement nécessaire à la bonne exécution des prestations contractuelles.</p> <p>Autres</p>
Description des catégories de personnes concernées	<p>Client et employés du Client</p> <p>Si autres, ajouter ici :</p>
Description des catégories de DP	<p>Les données personnelles traitées sont les suivantes : nom, prénom, position, téléphone, adresse postale, adresse mail, adresse IP, login utilisateur, mot de passe, historique des impressions, carte d'identité, RIB, K-bis</p> <p>Si autres, ajouter ici :</p>
Catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées	<p>Konica Minolta Business Solutions Europe (Allemagne)</p> <p>Editeurs de logiciels (Union européenne)</p> <p>Si autres, ajouter ici :</p>
Transferts de DP vers un pays tiers ou une organisation internationale à nommer	<p>Union Européenne, Etas Unis, Inde</p> <p>Si autres, ajouter ici :</p>
Durée de conservation des DP	<p>5 ans après le terme du présent contrat</p>
Délégué à la protection des données personnelles	<p>Le DPO EUROPE du groupe KONICA MINOLTA est Madame Frederike REHKER ; le contact en France est par mail « RGPD@konicaminolta.fr » ou par courrier « DPCM / KONICA MINOLTA - 365 route de Saint Germain - 78420 Carrières sur Seine »</p> <p>Email RGPD du Client : direction@aillysumoye.fr</p>

Signature du Client



Signature KMBSF



ANNEXE LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE CLIENT

Le Client s'engage à communiquer à Konica Minolta Business Solutions France selon les modalités décrites en article 1.10 ci-dessus, les documents suivants :

- Un **K-BIS de moins de 3 mois** (ou autre voir tableau ci-dessous)
- Une **copie de la pièce d'identité valide du signataire du contrat** (obligatoire dans la majorité des cas, voir tableau ci-dessous)
- Un **pouvoir** si le signataire du contrat ne fait pas partie des signataires habilités précisés au tableau ci-dessous

En fonction de la configuration du présent contrat, d'autres documents pourront éventuellement être demandés ultérieurement au Client au travers du portail indiqué à l'article 1.10 ci-dessus.

FORME JURIDIQUE	DOCUMENT(S) OBLIGATOIRE(S)	CNI* OBLIGATOIRE	SIGNATAIRE(S) HABILITE(S)**
ADMINISTRATIONS	Néant		selon type d'administration (préciser: Poste....)
COLLECTIVITES LOCALES	Néant		selon type de collectivité (Mairies : maire...)
EPIC Et Public français à caractère industriel & commercial	K-BIS	X	PDG ou DG ou Directeur selon le décret fixant les statuts de l'EPIC
AP affaire personnelle	AP commerciale	X	L'entrepreneur
SA Sté anonyme	K-BIS	X	PDG ou DG ou DGD
SELFA Sté exercice libérale à forme anonyme	K-BIS	X	PDG ou DG
SAS/SASU Sté actions simplifiées	K-BIS	X	Président ou DG ou DGD
SARL/EURL/EARL Sté resp limitée	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SELARL Sté exercice libéral à resp limitée	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
ASSOCIATIONS	Copie des statuts accompagnée de la liste des membres du bureau à jour	X	Président
SNC Sté en nom collectif	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
Formes agricoles (GAEC, EARL, SCEA)	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SC Sté civile	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
SCP Sté civile professionnelle	Néant	X	Gérant - Co-gérant
SCM Sté civile de moyen	K-BIS	X	Gérant - Co-gérant
COMITE D'ENTREPRISE	Néant	X	Secrétaire Général
SYNDICAT	Néant	X	Secrétaire Général
COOPERATIVE	Néant	X	Selon la forme : administrateur, président ou DG
GIE/GEIE Groupement intérêt économique/ européen	K-BIS	X	Administrateur
Succursalle société étrangère	K-BIS	X	
SE Sté européenne	K-BIS	X	PDG ou DG ou DGD

* CNI (Carte Nationale d'Identité) ou Passeport ou Carte de séjour - Le permis de conduire n'est pas accepté par la réglementation

** Seuls les dirigeants (figurant sur le document à fournir) ont la capacité juridique de signer au nom et pour le compte d'une société. Toute personne qui ne figurerait pas sur le K-Bis et qui souhaiterait signer au nom et pour le compte d'une société devra le faire sur la base d'un pouvoir donné par les dirigeants figurant au K-Bis